



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 12 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze décembre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente minutes en mairie sous la présidence de Madame Stéphanie SAVILL, Maire.

Date de convocation : le 6 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 6

Nombre de membres votants : 9

Etaient Présents : Messieurs Didier DAINE, Philippe MICHEL, Daniel TREUVELOT, Mesdames Marta BEILIN, Stéphanie SAVILL, Albana WANNER.

Etaient Absents excusés : Messieurs Jean-Claude BERNAY (pouvoir à Monsieur Didier DAINE), François BRIANDET (pouvoir à Madame Albana WANNER), Madame Frédérique STEAD (pouvoir à Madame Stéphanie SAVILL).

Etaient Absents : Messieurs Guy ATSE, Alain KUTOS.

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel TREUVELOT

PARTICIPATION COMMUNALE ASSOCIATION AVERTI

Madame le Maire, informe le conseil Municipal de la demande de l'association « AVERTI » concernant une participation communale pour un enfant domicilié à Boisemont.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder à l'association « AVERTI » la participation communale pour un montant de 400 €.

Secrétaire de Séance
Daniel TREUVELOT

Pour extrait conforme,
Maire de Boisemont
Stéphanie CHORIN-SAVILL



REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com